

---

# Communiqué

---

Pour diffusion immédiate

Le 18 janvier 2010

## **LES FONDS DE STIMULATION SOUTIENNENT L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES À KAKISA ET À ENTERPRISE**

*Le financement permettra de créer des emplois et de stimuler l'économie*

**Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)** — L'honorable Leona Aglukkaq, ministre fédérale de la Santé et ministre responsable du Nord, l'honorable Dennis Patterson, sénateur du Nunavut, l'honorable Michael McLeod, ministre responsable de l'Infrastructure, Territoires du Nord-Ouest, et l'honorable Robert C. McLeod, ministre des Affaires municipales et communautaires des Territoires du Nord-Ouest, se sont joints à Lloyd Chicot, chef de la collectivité de Kakisa, et à monsieur Allan Flamand, maire du hameau de Enterprise, pour annoncer un financement conjoint de 250 000 \$ pour l'aménagement de routes locales à Kakisa ainsi qu'un financement conjoint de 250 000 \$ pour la construction et la modernisation de la caserne de pompiers d'Enterprise.

« Notre gouvernement, sous la direction du premier ministre Stephen Harper, a présenté un plan d'action pour l'économie qui stimulera la croissance économique, créera des emplois et soutiendra les familles du Canada, a dit le ministre Aglukkaq. Je suis fière des engagements pris par notre gouvernement pour réaliser notre Stratégie pour le Nord. »

« Notre gouvernement fait des investissements dans les infrastructures qui permettront d'améliorer les routes rurales dans des endroits comme Kakisa ainsi que les bâtiments locaux comme la caserne de pompiers à Enterprise, a affirmé le sénateur Patterson. Ces initiatives auront d'indéniables avantages sur le plan économique et social pour toutes les personnes qui vivent et travaillent dans les Territoires du Nord-Ouest. »

« Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est résolu à appuyer les projets d'infrastructure comme ceux-ci, qui permettent d'améliorer les infrastructures municipales et de créer des emplois, a indiqué le ministre Michael McLeod. Je suis impatient de poursuivre notre partenariat avec le Canada et les collectivités des Territoires du Nord-Ouest dans le but de combler l'important déficit en matière d'infrastructure des Territoires du Nord-Ouest. »

« Grâce au Fonds de stimulation de l'infrastructure, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est en mesure de soutenir davantage les administrations locales à répondre à leurs priorités en matière d'infrastructures locales, a déclaré le ministre Robert C. McLeod. Ces fonds permettent aux administrations locales d'édifier des collectivités durables, dynamiques et sécuritaires, ce qui représente une priorité pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. »

« La collectivité de Ka'a'gee Tu est ravie de recevoir des fonds du gouvernement du Canada pour aménager des routes à Kakisa Lake. Nous avons bien hâte de développer de nouveaux lotissements résidentiels. », a ajouté le chef Chicot.

« Au nom de la collectivité, je tiens à exprimer ma sincère gratitude pour ces mesures de stimulation qui permettront de rénover notre vieille caserne de pompiers. Ces mesures auront des répercussions considérables sur notre collectivité. En effet, des emplois seront créés pour nos citoyens. De plus, ce projet permet de répondre à un besoin essentiel de la collectivité et de permettre à nos citoyens de vivre en sécurité. »

Le projet de routes locales, d'une valeur de 250 000 \$, soutiendra la collectivité de Kakisa, qui est en pleine croissance, en agrandissant les zones résidentielles de la région. Le projet comprend notamment le débroussaillage, l'achat de gravier pour les routes et les remblais ainsi que d'importants travaux de drainage.

Le projet de modernisation et de travaux de construction de la caserne de pompiers d'Enterprise, dont la valeur pourrait atteindre 250 000 \$, permettra d'améliorer la capacité d'intervention en cas d'urgence ainsi que la sécurité des gens dans la collectivité. Le projet consiste à réparer ou à remplacer la sirène d'incendie, le système de composition automatique et le système d'alarme d'incendie ainsi qu'à remplacer les chaudières à l'huile par un nouveau système de chaudières. Les rénovations comprennent un nouveau bureau, un nouveau rangement pour les boyaux, de la peinture, des travaux électriques de nature générale ainsi qu'une nouvelle pompe de transfert.

Le gouvernement du Canada verse une contribution de 125 000 \$ à chacun des projets aux termes du Fonds de stimulation de l'infrastructure. Les collectivités de Kakisa et d'Enterprise verseront toutes deux une contribution équivalente.

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement fédéral a établi le Fonds de stimulation de l'infrastructure, d'une valeur de 4 milliards de dollars, qui permet de financer des projets provinciaux, territoriaux et municipaux d'infrastructure prêts à être mis en chantier. Les fonds sont versés aux projets qui seront terminés d'ici le 31 mars 2011.

Le Canada et les Territoires du Nord-Ouest travaillent ensemble à la création d'emplois et à la stimulation de l'économie, tout en effectuant d'importants investissements qui aident les collectivités à améliorer leurs infrastructures. Les deux gouvernements ont convenu de travailler ensemble et de veiller à ce que les fonds soient versés rapidement et de manière efficace afin que les travaux de construction puissent débiter le plus tôt possible.

-30-

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez visiter le site Web suivant : [www.creerdesemplois.gc.ca](http://www.creerdesemplois.gc.ca).

Pour en savoir plus au sujet du Plan d'action économique du Canada, veuillez visiter le site Web suivant : [www.plandaction.gc.ca](http://www.plandaction.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

James Kusie  
Directeur, Gestion des enjeux  
Cabinet de l'Honorable John Baird  
Ministre des Transports et de l'Infrastructure  
613-991-0700

Andrew Matthews  
Agent de communications  
Bureau de l'attaché de presse  
Premier ministre des Territoires du Nord-  
Ouest et Conseil exécutif  
867-669-2302

Infrastructure Canada  
613-948-1148

**S'IL Y A INCOMPATIBILITÉ ENTRE UNE VERSION IMPRIMÉE ET LA VERSION ÉLECTRONIQUE DE CE DOCUMENT, LA VERSION ÉLECTRONIQUE PRÉVAUT.**

ATME (Appareil de télécommunication pour les malentendants)

Ce communiqué est disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.plandaction.gc.ca](http://www.plandaction.gc.ca).